



Aurillac, le 20 février 2020

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

A la veille du Salon de l'agriculture et alors que le projet de loi portant réforme de retraites est en cours d'examen à l'Assemblée nationale, nous souhaitons vous interpeller sur les espoirs qu'a fait naître auprès du monde agricole l'annonce d'une retraite minimale de 1 000 € par mois à compter de 2022 pour les personnes ayant cotisé une carrière complète à hauteur du Smic, mais surtout sur les désillusions qui pourraient en découler compte tenu des modalités de mise en œuvre de la réforme telles qu'elles figurent dans le texte qui nous est soumis.

En effet, cette pension minimale concernerait uniquement les agriculteurs ayant une carrière complète de 43 ans en qualité de chefs d'exploitations. Si bien que la réforme laisserait au bord de la route des dizaines de milliers d'agriculteurs qui ont exercé tout ou partie de leur carrière en tant qu'aides familiaux ou collaborateurs d'exploitations.

Il nous paraît nécessaire de ne pas ignorer ces situations et de faire en sorte que toutes les années cotisées au régime général des non-salariés agricoles (chef d'exploitation, collaborateur d'exploitation et aide familial) soient comptabilisées pour l'obtention de cette pension à hauteur de 85 % du Smic.

Nous souhaitons par ailleurs vous alerter sur le fait qu'en l'état actuel, la réforme n'apporte aucune réponse aux agriculteurs déjà retraités, alors qu'ils perçoivent des pensions très modestes qui, dans de nombreux cas, peuvent être qualifiées d'indignes au regard des services que ces agriculteurs ont apporté à la Nation et à l'économie de notre pays.

Nous ne saurions imaginer, alors que le gouvernement multiplie les concessions pour prendre en compte les situations particulières de différentes catégories socio-professionnelles, qu'une solution ne soit pas trouvée pour revaloriser les pensions des actuels retraités de l'agriculture.

Espérant pouvoir compter sur votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.

Jean-Yves BONY Député du Cantal Vincent DESCOEUR Député du Cantal